



Les candidats (es) bénéficiaires de la *Convention de la Baie James et du Nord québécois* auront priorité

CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste temporaire à temps complet pour une période de deux (2) ans

Poste en télétravail avec déplacements réguliers au Nunavik

Salaire selon les règles émises par le MSSS

Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae, **au plus tard le 20 septembre 2017, à 17 :00 heures** à l'attention de :

Ressources humaines

Régie Régionale de la Santé et des Services Sociaux Nunavik

C.P. 900, Kuujjuaq (Québec) J0M 1C0

Courriel : ressources_humaines.reg17@ssss.gouv.qc.ca